

VOS ACTUALITÉS LOCALES

SAINT-CYR *Mag*

JANVIER 2021 - NUMÉRO 270



BUDGET 2021

P.6 À P.11

2021



RETROUVEZ-NOUS SUR : WWW.SAINTCYR78.FR

EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19, LES SPECTACLES PRÉVUS EN JANVIER ET DÉBUT FÉVRIER SONT ANNULÉS OU REPORTÉS À UNE DATE COMMUNIQUÉE ULTÉRIEUREMENT.



BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

SAMEDI 30 JANVIER



J'AIME BEAUCOUP CE QUE VOUS FAITES

SAMEDI 16 JANVIER

ANNULÉS

- SPECTACLES REPORTÉS -



ALMA CUARTETO

PRINTEMPS 2021



LA MACHINE DE TURING

SAMEDI 16 OCTOBRE À 20H30



LES CRAPAUDS FOUS

JANVIER 2022

Les personnes ayant réservé peuvent se faire rembourser selon les modalités suivantes :

- Envoi par mail des billets réservés (scan ou photo) ainsi qu'un RIB à boutiqueculturelle@saintcyr78.fr.
- Dépôt en mains propres à la Boutique culturelle (aux horaires d'ouverture)
- Dépôt dans la boîte aux lettres de la Boutique culturelle
- Ces documents peuvent aussi être déposés en mairie, sous enveloppe, en indiquant "Boutique Culturelle".

Boutique culturelle

11 ter avenue Jean Jaurès, 78210 Saint-Cyr-l'École.

Tél. : 01 30 14 82 95

boutiqueculturelle@saintcyr78.fr

Les billets seront remboursés directement par virement sur le compte bancaire de l'acheteur.



Chers Saint-Cyriens,

Il est une tradition immuable, quels que soient le contexte du moment ou les inquiétudes liées à l'époque que nous traversons, de vous souhaiter de bons vœux pour l'année à venir et le meilleur pour tous ceux qui vous sont proches. Le Conseil municipal et moi-même sommes donc heureux de vous souhaiter une très bonne année 2021 en espérant que la santé et la réussite seront de votre côté à l'aube de cette nouvelle période.

Point de sinistrose ou de sentiments négatifs dans cet édit. C'est un exercice difficile, mais, foi de maire, je ne tomberai pas dans la morosité ambiante pour ce mois de janvier.

Comme vous, je me pose, beaucoup de questions autour de la stratégie vaccinale du Gouvernement et suis en attente de beaucoup de réponses. J'ai, récemment, appris que la Haute Autorité de Santé prévoyait initialement de démarrer la campagne de vaccination plus tard dans l'année.

Elle a, comme chacun a pu le voir, démarré dans un flou assez malvenu, mais bien plus tôt que prévu. Je formule donc le vœu qu'elle s'accélère très rapidement. Nos voisins peuvent d'ailleurs nous servir d'exemple ainsi que d'autres pays comme la Lettonie, l'Islande, les États-Unis, le Canada, le Portugal ... Des pays aux organisations très disparates, pourtant qui étaient prêts en temps et en heure.

Concernant de votre ville, je veux que vous sachiez qu'un gros effort d'anticipation a été fait par nos équipes. À Saint-Cyr-l'École, nous sommes prêts à participer à une campagne massive de vaccination dès que le gouvernement aura donné son aval pour une telle organisation. L'ARS a déjà eu l'occasion de nous confirmer que certaines de nos structures municipales remplissent les conditions pour vous accueillir quand la France aura élargi sa cible vaccinale. Je formule ici, également, le vœu que notre Premier ministre entende les Maires et leur fasse confiance.

Dans un tout autre sujet, vous découvrirez dans le dossier du mois la préparation de la présentation du budget en Conseil municipal, grâce à un échange entre les Saint-Cyriens et Henri Lancelin, mon adjoint aux Finances. Je remercie ces quelques personnes qui ont aimablement accepté de participer à l'exercice.

Ce numéro du mois de janvier me permet de vous dévoiler également deux bonnes nouvelles : le lancement du budget participatif est l'une d'entre elles, avec la réalisation d'un de nos engagements de campagne et, pour certains d'entre vous, l'occasion de concrétiser des projets pour notre ville. Je suis très heureuse que cette démarche ait pu se faire dès le premier budget que nous présenterons à l'ensemble des élus dans quelques semaines.

L'annonce du choix de Saint-Cyr-l'École comme ville départ pour le Paris-Nice n'est pas la moindre. J'aurai l'occasion de revenir sur le passage de ce formidable événement dans notre ville et tout l'élan sportif que nous espérons susciter autour du village que nous hébergerons pendant un week-end entier. Une lettre est en cours d'élaboration pour donner à cette excellente nouvelle toute la place qu'elle mérite et le magazine de février y sera, en grande partie, consacré. Le clin d'œil de notre affiche des vœux n'a pas échappé à certains d'entre vous qui étiez bien informés, merci à tous pour vos messages.

Finalement, essayer de voir la part de bon en toute chose et ne pas tomber dans cet esprit grincheux si naturel pour nous n'était pas si difficile...

Excellent mois de janvier à tous, bonnes résolutions, et à bientôt !

Sonia Brau
Maire de Saint-Cyr-l'École
Conseiller départemental des Yvelines
Vice Président de Versailles Grand Parc

SOMMAIRE / INSTANT T

4-5 **SOMMAIRE / INSTANT T**

6-11 **DOSSIER**
Budget 2021

12 **VOTRE VILLE**
Paris-Nice
Réunion publique CYRIA

13 **ASSOCIATIONS**
Demande de subventions

14 - 15 **JEUNESSE**

16-17 **INFOS PRATIQUES**

18 **DÉMOCRATIE LOCALE**

19 **TRIBUNES**



04/12 : Top départ pour les festivités de fin d'année avec l'inauguration des illuminations de Noël.



05 et 12/12 : Opération « Noël solidaire » organisée par le Secours Catholique au profit des plus démunis.



04 et 05/12
marché couve

CHIFFRE DU MOIS

341

**NOMBRE DE LETTRES
REÇUES PAR LE PÈRE NOËL**



Depuis le 17/12 : un centre test Covid-19 a ouvert ses portes au stade Maurice Leluc. Sans ordonnance et gratuit pour tous !

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @villedesaintcyrlecole

 @saintcyrlecole

 @saintcyrlecole



Depuis fin novembre, la crèche de l'Église Sainte-Julitte met en scène la ville de Saint-Cyr, avec ses quelques monuments emblématiques et ses communautés représentées par de jolis santons.



05 et 12/12 : Le Père Noël, à la rencontre des Saint-Cyriens au marché alimentaire du Mail Fabien.



05/12 : Pour soutenir le Téléthon, un stand était présent au marché et une tombola solidaire a été organisée.



12/12 : Cette année encore, les jeunes du Cyr'Ado se sont mobilisés pour récolter 778 kg de denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur. Une belle leçon de générosité !



08/12 : Le Secours Populaire se mobilise pour offrir à ses bénéficiaires un peu de chaleur en cette fin d'année : des denrées alimentaires, produits d'hygiène et jouets ont été distribués dans les colis de Noël.



19/12 : Pour préserver la magie de Noël, le Père Noël, accompagné de ses fidèles lutins, a sillonné sur sa calèche tous les quartiers de la commune.



BUDGET 2021 PRUDENCE ET ANTICIPATION

Tandis que le vote du premier budget de la mandature aura lieu en avril prochain, nous revenons, aujourd'hui, sur cet exercice parfois peu lisible qu'est la préparation d'un budget municipal pour 2021.

Au delà des bonnes résolutions, le mois de janvier est souvent l'occasion de faire le point sur nos projets pour l'année qui vient.

Essentiel pour comprendre la dynamique de l'équipe municipale, le budget communal traduit les actions concrètes mises en œuvre par la Ville.

L'année 2020, marquée par la pandémie de coronavirus a impliqué de grands changements et une certaine réactivité à laquelle les entités publiques n'étaient pas toutes préparées. La ville de Saint-Cyr-l'École s'en est bien tirée grâce à une gestion prudente et à une accélération du changement des modes de travail favorisée par le contexte d'urgence.

En 2021, les incertitudes seront encore nombreuses, c'est pourquoi le budget communal présenté devra prendre en compte ces aléas et les risques à venir tout en s'inscrivant dans une dynamique de changement et de transformation.

Ce dossier n'a pas pour vocation de vous présenter, en détail, le projet de budget qui sera présenté aux élus lors de la séance officielle du budget municipal. Il vise à répondre aux questions que vous vous êtes toujours posées sur les engagements budgétaires de la ville dans votre vie quotidienne. Henri Lancelin, nouvel adjoint au budget depuis les dernières élections, s'est prêté au jeu avec bonne volonté afin de répondre à vos questions.

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS EN 2020

Comme le Maire et les élus s'y étaient engagés, les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas.

ATTENTION : le taux communal voté par vos élus n'est qu'un des nombreux paramètres qui entrent en compte dans le calcul de votre taxe d'habitation.

De nombreuses raisons peuvent expliquer son évolution. Celle-ci est calculée chaque année par l'administration fiscale en fonction des revenus de votre foyer, du nombre de personnes y habitant, de l'évolution de la surface ou de l'embellissement de votre résidence et des valeurs locatives des biens soumis à la taxe d'habitation, dont les bases sont révisées chaque année.



Rencontre avec HENRI LANCELIN

ADJOINT MUNICIPAL
chargé du budget

Saint-Cyr-Mag (SCM) : Dans quelle dynamique se positionne l'équipe municipale pour ce premier budget voté sous la nouvelle mandature ?

HENRI LANCELIN (H.L.) : Nos intentions sont claires. Il s'agit d'appliquer le programme pour lequel nous avons été élus en améliorant le cadre et la qualité de vie des Saint-Cyriens. Lors de notre prise de fonction, nous avons eu la satisfaction de constater que la ville avait été bien tenue. Non seulement nous avons les moyens d'aller au bout des projets déjà lancés par la précédente équipe, mais nous pourrions surtout financer nos engagements à venir. Cette excellente gestion nous a, également, permis de mieux supporter et d'amortir les coûts liés à la crise de la Covid-19, qui sont nombreux.

Nous avons l'intention de poursuivre dans cette dynamique de gestion budgétaire.

SCM : Dans quelle mesure la crise du coronavirus va-t-elle impacter le budget communal ?

H. L. : Le budget communal sera inégalement impacté par la crise de

la Covid-19. Certains déficits sont la conséquence directe de cette épidémie. Pour exemple, nous sommes en discussion avec la piscine municipale qui accuse des pertes très importantes cette année.

Il s'agit, également, d'une épreuve qui nous a permis d'accompagner le changement et la transformation numérique du travail des agents de la commune. En mars dernier, les collectivités, tout comme les entreprises privées, n'étaient pas préparées à des changements aussi rapides. Et pourtant nous avons tous constaté que le secteur public a appliqué ce que faisait le privé avec tout autant d'efficacité.

Notre budget communal doit prendre en compte ces transformations et ces crises qui risquent de se répéter. Le numérique doit occuper une place centrale dans nos orientations. Nous savons que nous devons investir davantage pour favoriser le télétravail et assurer une continuité du service public. Il nous faudra également penser à de nouveaux moyens de communication et accompagner les Saint-Cyriens dans cette transition pour que les habitants puissent effectuer, notamment, la majeure partie de leurs démarches à distance.

SCM : Quel sera la particularité de ce budget 2021, voté en avril prochain ?

H. L. : 2021, tout comme 2020, sera une année d'incertitudes. Nous allons devoir budgéter certains projets alors que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir les concrétiser. À cela s'ajoutent les incertitudes liées aux orientations gouvernementales qui risquent de ne pas perdurer : des aides attribuées aux collectivités qui risquent de disparaître, la suppression

de la taxe d'habitation...

Le budget 2021 sera donc un budget de prudence afin d'anticiper les risques.

SCM : Dans 5 ans, que souhaitez-vous que les Saint-Cyriens retiennent du budget voté sous cette mandature ?

H. L. : Plus d'investissement sur l'humain et sur la relation à la population : c'est notre objectif pour ce mandat. Après avoir beaucoup investi dans les équipements, ce qui était une nécessité, nous allons travailler sur la qualité de vie, la sécurité de la population.

Nous allons ouvrir des postes dédiés à la prévention (éducateurs de rue par exemple) et des missions bien particulières que nous avons identifiées. Certains seront pérennes et d'autres temporaires. Il y en aura dans la sécurité et la propreté.

Ce premier budget traduit nos priorités, le démarrage de nos premiers chantiers et une mise en œuvre la plus rapide possible.



LA TAXE D'HABITATION DISPARAITRA EN 2023 !

En 2020, 80% des foyers fiscaux ont vu leur taxe d'habitation définitivement supprimée.

Pour les 20% des ménages restants, cette suppression se fera progressivement, par paliers, d'ici 2023 : 30% en 2021, 65% en 2022, 100% en 2023.

DOSSIER/ BUDGET 2021



QUENTIN LE CARVOZIN : Des aides aux commerces ayant subi la crise sanitaire sont-elles prévues dans le budget de la commune ?

HENRI LANCELIN : La crise du coronavirus a fortement impacté nos commerçants. Durant les différentes périodes de confinement, nous avons toujours tenu à les soutenir par de notre communication et en leur apportant un conseil éclairé leur permettant de mieux s'y retrouver dans

la jungle des aides mises en place par la Région et l'État. Nous avons, également, renoncé à percevoir la taxe sur les terrasses en considérant qu'il fallait les soutenir par tous les moyens. Enfin, la création d'un ambassadeur du commerce local est toujours d'actualité; nous sommes en phase, actuellement, de recrutement. D'autres opérations de soutien viendront renforcer ce dispositif tout au long de l'année.

QUENTIN LE CARVOZIN : Nous aimerions savoir si des jardins partagés seront proposés ?

H. L. : Il y a, effectivement, plusieurs projets de jardins partagés à l'étude au sein du parc de la Ratelle et du projet de réaménagement des Résidences Yvelines Essonne à la Fontaine Saint-Martin. Tenez-vous informés par le biais du magazine, car ces projets devraient aboutir dans les deux ans qui viennent.

QUENTIN LE CARVOZIN : Comment la ville de St Cyr va-t-elle soutenir son offre culturelle en cette période d'incertitude ?

H. L. : La ville de Saint-Cyr-l'École est très attachée à la création artistique et culturelle. Nous sommes par exemple, engagés dans le soutien au festival « Mort de Rire » pour la découverte de nouveaux talents qui font vibrer le public. Ce soutien dure depuis plusieurs années et nous espérons le maintenir encore longtemps; ce genre de partenariat n'a de sens que dans la durée. Sur la question de la Covid, plus précisément, nous avons maintenu l'offre culturelle malgré la baisse de la jauge du nombre de places vendues en raison des mesures sanitaires. Pour l'instant, nous avons, malheureusement, dû baisser le rideau mais nous sommes dans les starting blocks pour reprendre aussitôt que les mesures sanitaires nous le permettront.

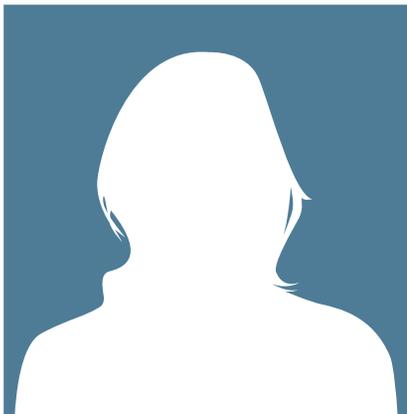


GÉRARD GOYAUX : Malgré la crise actuelle, le budget 2021 prévoira-t-il que la Ville maintienne le même niveau de subventions et aides accordées aux associations ?

H. L. : Comme l'an dernier, les aides et subventions accordées au secteur associatif ne seront pas revues à la baisse. Les subventions attribuées, tous mois de mai en Conseil municipal et sont accordées en fonction des projets soumis. Pour cette année particulière liée au COVID, j'ajoute que nous étudions la possibilité d'un coup de pouce supplémentaire aux associations de solidarité si le besoin et le contexte s'en font sentir.

GÉRARD GOYAUX : Nous constatons de nombreux problèmes de stationnement et une circulation très dense; des projets et investissements pour y remédier sont-ils prévus ?

H. L. : Comme vous avez eu l'occasion de le lire dans le dernier magazine de la ville, nous sommes partenaires du projet Cyria qui vise à utiliser l'intelligence artificielle pour lutter contre la congestion urbaine et mieux gérer nos flux. Au-delà de ce projet d'envergure, nous travaillons activement avec le département des Yvelines, qui gère nos plus gros axes, pour que leur réfection intègre les mobilités douces et améliore la circulation. En ce qui concerne le stationnement, cette question dépasse clairement ma délégation mais nous sommes collectivement engagés à conduire une réflexion avec les habitants de chaque quartier durant ce mandat.



ZAHIA MESSAR : Quel projet est prévu pour nos jeunes dans les quartiers ?

H. L. : Tout dépend des activités que ces jeunes veulent pratiquer mais de nombreuses initiatives existent déjà : le Cyr'Ado est très actif auprès des 11-17 ans et organise de nombreuses activités de découverte et de loisirs. Le Conseil local des jeunes (18-30 ans) propose des créneaux de foot en salle en soirée; cet été, les « quartiers d'été » ont également été co-organisés avec le Conseil Départemental

pour lutter contre l'oisiveté... Une plateforme de fitness et un parcours sportif sont également à leur disposition dans le bois cassé, et enfin un skatepark va voir le jour dans le futur parc de la Ratelle. Il ne reste qu'à choisir !

ZAHIA MESSAR : Le budget qui sera voté en avril prochain prévoit-il une aide consacrée aux écoles primaires afin d'optimiser l'apprentissage de nos enfants ?

H. L. : Le soutien des villes à la scolarité des enfants est très organisé par la loi. Dans le cadre de ses missions, la ville finance la construction et l'entretien des équipements scolaires publics, ainsi que le financement d'un certain nombre de fournitures, y compris scolaires, pour leur fonctionnement. Un budget annuel dédié est mis à disposition de chaque école; le personnel enseignant choisit de le dépenser selon ses projets. D'autres

soutiens pédagogiques sont, également, mis en place avec l'aide de la ville («bouge ta classe» par exemple); ils dépendent avant tout des équipes enseignantes. Chaque demande est, naturellement, étudiée avec soin.

ZAHIA MESSAR : Certaines zones à proximité d'écoles sont dangereuses. Un projet de sécurisation des traversées de rues (avec des agents municipaux par exemple) est-il prévu ?

H. L. : La ville est à l'aube de grands changements en matière de sécurité mais il est un peu tôt pour vous en dire plus si ce n'est que nous allons muscler sensiblement notre dispositif. Les agents de surveillance de la voie publique sont aujourd'hui surtout mobilisés aux entrées et sorties d'écoles, en revanche la sécurisation des traversées piétonnes peut tout à fait faire l'objet d'une proposition dans le cadre du budget participatif. Je vous encourage à y concourir !



À QUOI SERVENT VOS IMPÔTS ?

**POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS SUR
BUDGETMUNICIPAL@SAINTCYR78.FR**

**UNE SÉLECTION SERA PUBLIÉE
DANS LE SAINTCYR MAG DU MOIS DE MAI**

100 000 €



BUDGET PARTICIPATIF : À VOUS DE JOUER !

100 000 € c'est le budget alloué par la Ville de Saint-Cyr-l'École pour le budget participatif. Promesse de campagne de Madame le Maire et de l'équipe municipale dont la consultation débutera en février prochain. Tous les Saint-Cyriens âgés de plus de 16 ans sont invités à y participer !



CLAUDE COUTON
CONSEILLER MUNICIPAL
chargé de la démocratie locale

campagne beaucoup de bonne volonté à l'oeuvre chez les Saint-Cyriens. Je crois en leur envie de participer activement à l'embellissement de leur ville et en leur créativité. Je suis persuadé que de bonnes idées émergeront pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous. »

« Je suis élu depuis 2014 et engagé dans la vie politique de longue date. Je constate une envie et une demande croissantes de participer à la vie de notre ville.

Cette mesure me tenait particulièrement à coeur car j'ai vu pendant la dernière

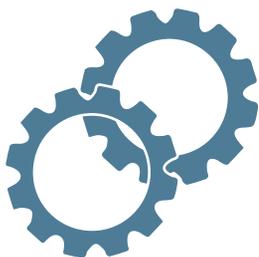


QU'EST-CE QU'UN BUDGET PARTICIPATIF ?

Un budget participatif est une somme allouée par une collectivité pour réaliser des projets soumis par les citoyens puis votés par un comité mixte (composé d'élus et d'habitants).

Expression littérale de la démocratie participative, cette consultation permet de développer la participation citoyenne, de concrétiser des actions publiques et de recréer du lien social. Pensés par les habitants eux-mêmes, les projets voyant le jour permettent d'exprimer au mieux leurs besoins.

C'est ainsi que Saint-Cyr-l'École a décidé de débloquer 100 000€ H.T pour ce budget participatif.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Ouvert à tous les Saint-Cyriens dès 16 ans, le principe est simple. Il s'agira, pour tous les volontaires, de déposer un ou plusieurs projets sur une plateforme dédiée.

Les projets d'intérêt général devront être localisés sur le territoire de la commune et considérés comme une dépense d'investissement (sans impact sur les dépenses de fonctionnement). Ils pourront concerner un quartier, une rue ou l'ensemble de la commune, plus globalement, et devront s'inscrire dans les champs de compétences de la Ville :

- Jeunesse
- Sport et vie associative
- Prévention et sécurité
- Culture
- Espace public...

Un comité décisionnaire identifiera, alors, 10 projets soumis aux habitants qui voteront pour désigner le ou les projets qu'ils souhaiteraient voir se concrétiser (le montant total des projets sélectionnés sera limité à 100 000 €HT).

LE COMITÉ DES PROJETS SERA MIXTE ET REPRÉSENTATIF DES HABITANTS DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE :

- 4 élus,
- 4 agents municipaux,
- 6 représentants Saint-Cyriens, ainsi que leurs suppléants respectifs.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Dès le 1^{er} février, connectez-vous sur :

saintcyr78.fr/budgetparticipatif

et remplissez le formulaire de dépôt de votre projet. Des formulaires papier seront également mis à disposition des Saint-Cyriens à l'accueil de la Mairie.

LE BUDGET

PARTICIPATIF EN QUELQUES DATES

FÉVRIER - MARS 2021

Les porteurs de projet déposent leur proposition sur la plateforme dédiée.

AVRIL - MAI 2021

Le comité des projets étudie les propositions et désigne les 10 projets soumis au vote des Saint-Cyriens. Les porteurs de projet pourront être invités à venir présenter et soutenir leur proposition.

JUIN - JUILLET 2021

Les Saint-Cyriens sont invités à voter pour le ou les projets qu'ils souhaitent voir concrétisés.

FIN JUILLET 2021

Le ou les projets lauréats sont désignés (dans la limite de l'enveloppe budgétaire de 100 000 € impartie).

DÈS SEPTEMBRE 2021

Mise en œuvre du ou des projets lauréats.

VOTRE VILLE



SAINT-CYR-L'ÉCOLE, DÉPART DU PARIS-NICE 2021

Saint-Cyr-l'École a été désignée, le 6 janvier dernier, ville hôte du départ et de l'arrivée de la première étape du Paris-Nice 2021.

Une première étape qui partira de la place Madame de Maintenon, à proximité du Lycée militaire de Saint-Cyr-l'École, le 7 mars aux alentours de 13 heures avant d'effectuer une boucle de 165,8 km vers l'Ouest puis le Nord, et de revenir à Saint-Cyr pour l'arrivée de l'étape prévue avenue Pierre Curie à partir de 16 h 45.

Il sera possible de patienter en participant à différentes activités au sein du village départ, installé «square de

l'Hôtel de Ville». Et ce, dès le samedi 6 mars, veille du grand départ, avec notamment une randonnée cycliste organisée par le Comité départemental des Yvelines, et de nombreux ateliers et animations proposés par la Ville.

Le village départ sera ouvert, sur les deux jours, de 9 à 17 heures. Plusieurs conséquences sur le trafic sont à prévoir : la circulation sera fermée et le stationnement neutralisé les 6 et/ou 7 mars sur une grande partie de la commune.

Informations à venir dans le dossier du Saint-Cyr Magazine de février !

RÉUNION PUBLIQUE CYRIA, LE 27 JANVIER 2021



Nous vous le présentons dans le Saint-Cyr Mag' de décembre, la collaboration entre la Ville de Saint-Cyr-l'École et CYRIA se concrétise.

Véritable projet d'innovation, CYRIA permettra, à l'aide d'études poussées et de l'intelligence artificielle, d'analyser et d'optimiser les flux de circulation. Il s'agira de faire cohabiter les différents modes de déplacements pour offrir aux Saint-Cyriens un cadre de vie de qualité.

Afin d'échanger avec les partenaires du projet, une réunion publique sera organisée le 27 janvier prochain, à 19 heures.

L'ensemble des partenaires sera présent pour répondre à vos interrogations, les conditions d'accueil dépendront des règles sanitaires, restez connectés !

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTIONS : MODE D'EMPLOI

Chaque année, les associations peuvent faire une demande auprès de la commune pour recevoir une subvention pour leurs activités. Pour ce faire, elles reçoivent, tous les ans au début de l'année, un dossier de demande à compléter et à remettre au service Vie-associative de la ville.

Les subventions attribuées aux associations ne font pas partie des dépenses obligatoires de la commune et sont accordées par la Ville à partir de critères objectifs. Le budget relatif aux subventions est réétudié et réaffecté chaque année. Le conseil municipal vote, tous les ans, la répartition des subventions au cours de l'une de ses séances, selon un processus transparent et public.

Les associations demandeuses doivent, avant tout, remplir plusieurs conditions préalables à toute demande de subvention :

- être une association sous le régime de la loi en vigueur de 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, relatif au contrat d'association;
- avoir son siège social et/ou une activité significative sur la commune de Saint-Cyr ;

- avoir été déclarée en préfecture et publiée au Journal Officiel ;
- exercer des activités conformes à la politique générale de la commune en matière d'animations sportives, culturelles et sociales ;
- présenter une demande conforme aux exigences précisées (dossier complet et remis dans les temps impartis).



ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS : DES CRITÈRES OBJECTIFS ET TRANSPARENTS

La Ville de Saint-Cyr-l'École a identifié une liste de critères permettant d'identifier les associations et projets subventionnés :

- La demande de subvention doit porter sur un projet associatif ;
- Le projet associatif doit s'inscrire dans un cadre d'intérêt général ;
- Favoriser l'accessibilité à la pratique ;
- Structurer la détection des jeunes et le perfectionnement des adhérents ;
- Soutenir la pratique en compétition ;
- Former les dirigeants ;
- Favoriser la pratique pour les personnes en situation de handicap ;
- Participer au rayonnement de la ville de Saint-Cyr-l'École (organisation d'événements locaux ouverts au public, de compétitions, implication dans l'organisation d'événements municipaux).

Les formulaires de demande de subvention pour l'année 2021 sont disponibles depuis le 4 janvier. Les dossiers doivent être retournés le 21 février au plus tard, par voie électronique, à ygest@saintcyr78.fr ou vie-associative@saintcyr78.fr.

Les dossiers seront ensuite étudiés puis présentés au conseil municipal de mai qui statuera sur l'éligibilité des associations. Les associations seront notifiées par courrier de l'accord ou du refus de la demande courant juin.

JEUNESSE

COVID-19 : LE CYR'ADO SE RÉINVENTE

Confinement, fermeture des lieux culturels, protocole sanitaire... Le service jeunesse et ses partenaires ont dû innover pour proposer aux jeunes Saint-Cyriens des activités durant cette période particulière. Le Cyr'Ado a, d'ailleurs, pu rouvrir ses portes pour les vacances de fin d'année. Rencontre avec Hamady Sall, animateur et directeur adjoint du Cyr'Ado.

Saint-Cyr-Mag (SCM) : Comment avez-vous réussi à garder le contact avec les jeunes durant le confinement ?

HAMADY SALL : J'ai pour habitude de beaucoup utiliser les réseaux sociaux pour rester en contact avec les jeunes. Toutes les activités sont pensées et réfléchies en collaboration avec les jeunes.

Un jour par mois, par exemple, on se réunit et on réfléchit à des activités ou des sorties (quand c'est possible). Durant le confinement, nous avons lancé l'activité « Tous en cuisine ». Sur le modèle de l'émission télévisée de Cyril Lignac, nous proposons aux jeunes de réaliser, à distance et en visio, des recettes en temps réel. Ce fut un grand succès !

SCM : La collecte des Restos du Cœur a eu lieu le premier samedi de décembre. Les jeunes étaient-ils au rendez-vous ?

HAMADY SALL : Les effectifs étaient malheureusement limités à cause des restrictions sanitaires et le nombre de participants a dû être encadré. L'opération a, cependant, été un succès puisque nous avons récolté 778 kilogrammes de denrées alimentaires

au profit des Restos du Cœur. Pour cette nouvelle édition les jeunes sont toujours aussi volontaires.

SCM : Le Cyr'Ado a rouvert ses portes pour les vacances de fin d'année, Comment avez-vous imaginé le programme et les activités avec le protocole sanitaire ?

HAMADY SALL : Avec l'épidémie de Covid-19, les aléas font maintenant partie de notre quotidien et nous apprenons à adapter nos programmes au jour le jour. Nous avons dû beaucoup anticiper en prévoyant plusieurs scénarios d'activités (sorties, soirées,...), ayant eu connaissance des restrictions gouvernementales assez tardivement. Mais nous étions très heureux de pouvoir rouvrir et accueillir de nouveau les jeunes Saint-Cyriens.

Au programme des vacances de fin d'année, nous avons donc proposé des activités intégralement gratuites et organisées au Cyr'Ado directement ou dans les structures municipales comme le Gymnase Jean Macé par exemple. Ateliers Street Art, Grand Jeu Loto, ateliers scientifiques, aides aux devoirs, Jeu de pistes dans Saint-Cyr... il y en a eu pour tous les goûts et les jeunes étaient ravis de se retrouver !

Cette année encore, la collecte des Restos du Cœur à laquelle ont participé les jeunes du Cyr'Ado a rencontré un vif succès ! Nous remercions les enseignes Franprix, Lidl, Monoprix et Spar pour leur participation.





À l'occasion des vacances de Noël, le Cyr'Ado a accueilli, quotidiennement, plus d'une vingtaine de jeunes autour d'activités variées !



INFOS PRATIQUES



ANNONCE ASP YVELINES

L'ASP Yvelines (Accompagnement en soins de Support et soins Palliatifs dans les Yvelines) recherche des accompagnants bénévoles. Pourquoi pas vous ?

Toutes les compétences sont les bienvenues !

Plus d'infos au 01 39 50 74 20 ou par mail : asp-yveline@gmail.com



VOTRE MAGASIN SAINT CYR OPTIQUE SE REFAIT UNE BEAUTÉ.

Tasname Opticienne diplômée depuis plus de 10 ans vous reçoit en magasin, pour vous conseiller, et répondre au mieux à vos attentes.

SAINT CYR OPTIQUE Votre Opticien Lunetier

9 avenue Pierre Curie

Tél. : 01 30 45 57 62

du mardi au vendredi de 10h à 19h30

samedi de 10h à 19h

saintcyroptique@gmail.com

DÉMÉNAGEMENT KINÉSITHÉRAPEUTE

Maëlle Martin-Fristot, Masseur- Kinésithérapeute déménage 2C allée Nicolas Poussin à partir du 1er janvier 2021 (anciennement 7 Rue Marceau)

PÉDICURE PODOLOGUE

Céline Dias, Pédicure podologue s'installe au Cabinet médical des fontaines – Avenue du colonel Fabien (au niveau du centre commercial La Fontaine) et reprend la patientèle du Dr. Emmanuelle Foreau (rue Anatole France)

NOUVEAU CABINET DENTAIRE

Dr. Reuben Iman et Dr. Sarah Astruc, vous accueillent à partir du 4 janvier 2021, au sein du Cabinet Saint-Cyr Dentaire, 50 rue du Dr. Vaillant

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En juin 2021 auront lieu les élections régionales et départementales. N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales sur service-public.fr ! C'est désormais possible toute l'année.

CCAS POUR LE SERVICE CIVIQUE

Vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Cyr-l'Ecole a le plaisir de vous informer de l'arrivée de Madame Estelle POUJOL, jeune volontaire dans le cadre du service civique.

Sa mission sera de vous permettre de rompre l'isolement en vous donnant la possibilité de retrouver une mobilité (accompagnement pour des démarches, transport à la demande, petites courses).

Si vous-même ou un proche êtes intéressé(e) par ce service, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Estelle au 06.20.72.06.45.





ANNULATION DES VŒUX 2021

En raison de l'épidémie de Covid-19 et des conditions sanitaires actuelles, Madame le Maire et les élus du Conseil municipal sont dans l'obligation d'annuler les traditionnels voeux de quartiers qui se tiennent habituellement en janvier.

Exceptionnellement, Madame le Maire a présenté ses vœux, en vidéo, à l'ensemble des Saint-Cyriens.

Retrouvez le film sur le compte Facebook de la ville ou sur saintcyr78.fr.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une belle année 2021.



AU DRAGON LUDIKE

L'association de jeux de rôle et de jeux de société modernes «Au Dragon Ludike» vous invite à des moments conviviaux tous les vendredis soirs (hors 2^e semaine de vacances). Des tables virtuelles en ligne sont maintenues pendant toute la durée du confinement, pour jouer ensemble en toute sécurité. Rejoignez-nous sur notre forum <http://audragonludike.xooit.fr> ou envoyez-nous un message à audragonludike@gmail.com !



TAXI POUR CHIENS ET CHATS

Promenades visites à domicile... Animaux 78 s'installe à Saint-Cyr-l'École. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur Leymonerie au 06.27.96.20.04 ou sur www.animaux78.fr

Décès Madame Rose

Renée ROSE, ancien professeur de sports du collège Jean-Racine, épouse du maire-adjoint honoraire Jean Rose, est décédée le 22 novembre dernier. Pendant toute sa carrière d'enseignante, elle a donné le goût de la pratique sportive. Aujourd'hui, bon nombre de Saint-Cyriens ont été ses élèves. Elle a collaboré avec son époux, Jean ROSE qui a été adjoint aux sports de 1987 à 1989 et Président de l'Office Municipal des Sports à la réalisation du Parc Maurice Leluc par ses observations à l'amélioration des équipements de la ville.

Elle a été une enseignante aimant beaucoup ses élèves tout en exigeant d'eux le meilleur.

Conseil municipal

Le mardi 2 février à l'Hôtel de Ville, à 20 heures. Séance à huis-clos retransmise en direct sur Facebook.

Allô Mme le Maire / Facebook Live

Le Maire répond à vos questions tous les premiers jeudis du mois de 18 à 18h30 par téléphone au 01.30.14.82.52 mais aussi en direct via Facebook de 19 à 19h30.

Page Facebook : @villedesaintcyrlecole

Permanence du Maire

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous le jeudi de 18 à 20 heures (hors vacances).
Tél. : 01 30 14 82 53 ou cabinetdumaire@saintcyr78.fr

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice reçoit, bénévolement et sur rendez-vous, les Saint-Cyriens un mercredi par mois.

Tél. : 01 30 14 82 82

Permanence du Député de circonscription

Votre Député, Philippe Benassaya, vous reçoit, sur rendez-vous et en Mairie, un vendredi par mois. La prochaine permanence se tiendra le vendredi 15 janvier de 9h à 12h.

Tél. : 01 30 14 82 82



ENCOMBRANTS A SORTIR LA VEILLE AU SOIR

- Le vendredi 8 janvier
Pour la partie sud de la ville
- Le jeudi 14 janvier
Pour la partie nord de la ville

Le dépôt sauvage d'ordures, dénature notre cadre de vie, pollue et augmente les dépenses publiques. Bien gérer ses déchets, c'est une question de bon sens.

[www.versaillesgrandparc.fr/
/environnement/](http://www.versaillesgrandparc.fr/environnement/)



DÉCHETS VERTS A SORTIR LA VEILLE AU SOIR

- **Collecte des sapins.**
Le 11 janvier pour le nord de la ville
et 12 janvier pour la partie sud

**Dernière collecte. Reprise le
15 mars 2021**

NAISSANCES



Nora Dejanovic

11/08/2020

Sivan LEFERT

16/10/2020

Alyssa TOCQUET

30/10/2020

Aëlys BOIVIN

02/11/2020

Hany SAKKA

04/11/2020

Paola MAITRE

05/11/2020

Maëlys KAYAMARE

09/11/2020

Basile PLAINE

14/11/2020

Éline GUERIN

16/11/2020

Lina BOURGEOIS

04/11/2020



Gaspard MEGNIN

21/11/2020

Hina Sauvaget

24/11/2020

Coline LE TINIER

24/11/2020

Ezra NYOBE

27/11/2020

Henri BODIVIT

29/11/2020

DÉCÈS

Erratum : une erreur s'est glissée dans notre numéro de novembre 2020. Nous republions donc ici l'annonce concernée avec toutes nos excuses à la famille.
Yvette Clementi (94 ans)
06/09/2020

Josiane FRANÇOIS (89 ans)
24/12/2020

Bulletin municipal n° 270 - janvier 2021 -
Ville 78211 Saint-Cyr-l'École cedex

Directeur de la publication : Sonia Brau
Directeur de la rédaction : Cyrille Fonvielle, Camille Berard
Mise en page : Baptiste Staub
Rédaction : Camille Berard
Photographes : Léa Maillard
Comité de lecture : Remerciements à Françoise Hamel
et Michel Couton

Régie publicitaire :
Impression de Saint-Cyr Magazine :
Groupe des imprimeries Morault : tél. 01 53 35 95 15 -
Siret : 351 667 035 00114
Tirage : 10 250 exemplaires sur papier PEFC.
Impression du supplément Agenda 10950 exemplaires.

La Ville de Saint-Cyr-l'École certifie une action respectueuse de l'environnement et contribue à la gestion durable des forêts avec ses imprimeurs labellisés "Imprim'vert" et "PEFC".



Police municipale
13 Place P. Sémard
Tél. 0130 453378
Du lundi
au vendredi
de 8 à 17 heures

Samu **15**

Pompiers **18**

Police secours **17**

Médecins de garde **116-117**

Pharmacie de garde

(se présenter au Commissariat de
Fontenay-le-Fleury avec une ordonnance)

0130 14 63 30 / 63 71

Centre anti-poisons **0140 05 48 48**

Grands brûlés **0142 34 17 58**

URGENCES

MAJORITÉ SAINT-CYR AU COEUR

Chers Saint-Cyriens, chères Saint-Cyriennes,

En ce début d'année où nous avons tous de très nombreuses préoccupations en tête, nous n'avons pas voulu ajouter au stress de la rentrée et à la fatigue de la fin d'année . . .

Nous utilisons donc ces lignes pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2021, nous espérons que vous avez passé de joyeuses fêtes de fin d'année malgré ces épisodes inédits que nous fait vivre la COVID-19 !

Nous vous souhaitons, au nom de notre majorité Saint-Cyr au cœur, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite, en espérant que les conditions sanitaires nous donneront le plaisir de vous retrouver au plus vite.

Avec tout notre dévouement.

OPPOSITION MUNICIPALE SAINT-CYR-L'ÉCOLE EN COMMUN

De nombreux travaux sont prévus pour les prochaines années. Ils changeront pour longtemps la physionomie de notre ville. Donnons-nous la possibilité de faire connaître l'avis des habitants et peser sur ces changements !

Le parvis de la gare sera réaménagé pour l'arrivée du tramway en 2022. La commune sera chargée de suivre le chantier et la livraison. Un autre projet aurait pu voir le jour en réaménageant le terrain municipal place Sépard, où se situent police municipale, salles associatives et salle des fêtes. Cela aurait permis de préserver des arbres, d'augmenter l'espace pour les différentes mobilités, l'offre de parking à vélos et d'installer tout autre équipement que l'on est en droit d'attendre à l'entrée d'une gare. Malheureusement, les élus majoritaires ont préféré privilégier les promoteurs en leur permettant la construction de logements, ce qui minimise l'espace disponible. La municipalité n'ayant pas prévu d'impliquer les usagers dans cette réflexion, nous vous appelons à interpeller Versailles Grand Parc qui pilote ce projet (contact@agglovgp.fr).

Par ailleurs, les espaces extérieurs des résidences Geldrop, Romain Rolland et Jean Macé vont être requalifiés par le bailleur. 118 nouvelles places de parking vont être créées. Malgré ces grands travaux, il n'y aura malheureusement pas de pistes cyclables dédiées car les espaces seront partagés entre vélos et piétons. Attention aux accidents ! Nous n'avons pas pu obtenir de détails sur l'installation éventuelle d'aires de jeux ou la superficie des jardins partagés. Le site dédié n'est plus ouvert, mais vous pouvez contacter le bailleur pour peser sur le projet.

Quant à la publicité dans l'espace public, la majorité a voté 8 orientations qui restent très floues. Les afficheurs comme JC Decaux s'en féliciteront. Alors que nous sommes situés dans un périmètre protégé par la loi française (car près du château de Versailles), les élus majoritaires ont voté pour qu'une dérogation soit actée afin de pouvoir implanter de la publicité là où elle est normalement interdite.

Malgré la promesse de notre maire sur le fait qu'il n'y aurait pas de publicités numériques, notre proposition de l'indiquer dans les orientations a été rejetée. C'est une triste nouvelle que d'apprendre que des écrans vidéos vont pouvoir débarquer dans notre ville et ainsi dégrader un peu plus notre environnement. Nous vous invitons vivement à remplir le cahier disponible au service urbanisme, afin d'indiquer ce que vous souhaitez (ou pas) en matière de publicité.

Ainsi, nous appelons les habitants à apostropher leurs élus. Exprimer votre mécontentement, étonnement ou satisfaction est le meilleur moyen d'infléchir la politique de la ville. Vous pouvez interpeller le maire, ou lui laisser un message à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi nous contacter si vous avez besoin d'appui.

Que 2021 puisse vous apporter gaieté et douceur !

Rédigé le 15 déc. | contact@saintcyrencommun.fr | saintcyrencommun.fr



SAINT-CYR-L'ÉCOLE

VOTRE VILLE, VOS IDÉES

BUDGET

participatif

**PROPOSEZ VOTRE PROJET
POUR SAINT-CYR L'ÉCOLE
À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER**

**POUR TOUT SAVOIR SUR LE BUDGET PARTICIPATIF,
RENDEZ-VOUS SUR SAINTCYR78.FR**